

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 Septembre 2021 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la précédente séance,

1 - Compte rendu des décisions municipales,

2 - Acquisition foncière,

3 - Décision modificative de crédits n° 2 – Budget Ville,

4 - Limitation de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles ou additions de constructions neuves,

5 - Participation communale aux frais de l'Ecole Privée Saint Joseph,

6 - Remboursement des frais de déplacements des élus,

7 - Instauration de la redevance d'occupation du domaine public,

8 – Fixation de la participation financière aux dépenses des charges de fonctionnement des écoles publiques de 1^{er} degré, pour les enfants scolarisés et provenant d'autres communes,

9 – Subvention exceptionnelle à l'Entente Bouliste Pernoise pour l'organisation du « Grand Prix de la Ville »,

10 – Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle sise Route d'Althen pour mise à disposition du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux,

11 - Modification du tableau des effectifs du Personnel Communal,

12 - Motion de soutien à toute la filière Lavandicole.